

Conditions de la Gazette :

L'ABRILLE parait le *Mardi, Jeudi, et Samedi*. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désirent cesser de recevoir la feuille, doivent en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants. Les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque ligne.

Les personnes qui sont publiées ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Moral Guiraudand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, chez Mr. Roussau, et au juge Bryant.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 6 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire L'AVENIR, capt. G. Fowler.

Le navire ELLENOR, capt. Waterman.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le public peut compter sur l'exactitude dans l'expédition de ces navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er et 14 de chaque mois.

1er sept. *Foster & Hutton.*

POUR ST. YAGO DE CUBE,

Le bateau au voilier, JULIETTE, est disposé à recevoir du fret-marchandises, et à faire toutes les opérations de son chargement-embargo, à son caprice sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

F. Daubert,
rue Toulouse No. 17

POUR PHILADELPHIE,

Le brick fin voilier, POREGON, capt. D. Brown, est attendu à chaque instant, et comme il a une partie de son chargement engagé, il sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à

Whitall, Jaudon & Co.
rue des Magasins, No. 23

POUR PHILADELPHIE,

Le navire paquebot OMBRE, capt. J. P. ...

The. Taby

POUR NEW-YORK,

Le beau brick HARRIET, capitaine ...

John Clark
33, rue Bienville

POUR LE BAYOU SARAH,

Le bateau à vapeur, ...

John Hagan & Co.
rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Le bateau à vapeur, ...

Joseph T. Bauduc.

A LOUER,

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encroisement de la rue Madison, et de deux magasins avec entresols, deux cuisines à usage, etc. Deux autres maisons à étages, situées dans la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement. Pour les conditions s'adresser au sousigné, à la Bienville jusqu'au 1er Septembre.

P. N. HUGON.

SUCRE du pays, en boncauds, de bonne qualité, à vendre par

J. MAGER,
13 sept

BLANCS pour bureaux des Juges associés de la Cour de Cité,

à vendre à l'imprimerie de l'Abcille.

LETTRES de change sur Boston, à vendre par

J. A. MERLE.



By **JOSEPH LE CARPENTIER.**
WILL, be sold on Monday, 24th Sept. at 12 o'clock, at the Exchange coffee-house, 75 shares of the Penchartrain Lake Road Stock, at \$150 each, 37 shares of the Orleans Navigation Company stock. Conditions: 1 year credit, in notes satisfactorily endorsed. 1er sept

PAR **DUCADET & DOMINGON.**
PAR ordre du syndic de la faillite de L. & M. Commagère, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le 23 de Septembre, à midi, la propriété suivante, savoir : un Lot de Terre mesurant deux acres de face sur quarante de profondeur, situé dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle-Orléans ; borné d'un côté par l'habitation d'Antoine Foucher Jr., et de l'autre par celle de N. B. Le Breton et C. Derbigny.

Conditions :—\$1100 payables en tout Mars 1828, le surplus à un, deux et trois ans, en billets endossés portant hypothèque.



Esclaves marrons détenus en Prison. A BAYON-ROUGE I.

Un nègre nommé Tom, taille de 5 pieds 3 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou, et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessus de la Nlle-Orléans.

Un nègre nommé Moses, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 28 ans, ayant une cicatrice sur le front, teint jaune. Il se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orléans.

Un nègre nommé William, taille de 5 pieds 8 pouces, âgé de 29 ans. Il se dit libre.

Un nègre nommé Louis, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 32 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle-Orléans.

Un nègre nommé Enoch, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre.

Un grillon nommé Aaron, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé de 35 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

MARCHANDISES—En débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sousignés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 5 ditto mouchoirs de soie, 3 ditto mouchoirs bandana, de coton, 2000 suttines bleues, 2 balles faux bombazet, couleurs assorties, 1 ditto couvertes à la rose, 1 ditto flanelle rouge, 6 ditto osanaburgs. Ces marchandises, avec ce qu'il y a de plus précédent, forment un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables.

Solter, Goodman & Co.
No. 40 rue de Chartres
1er sept

Confitures de la Havane.

Le sousigné vient de recevoir du brick Solter, un assortiment complet de Confitures, proprement emballées dans des boîtes de 4 et 12 onces, savoir : 100 onces de confiture de fraises, 100 onces de confiture de framboises, 100 onces de confiture de cerises, 100 onces de confiture de groseille, 100 onces de confiture de mûres, 100 onces de confiture de raisins, 100 onces de confiture de figes, 100 onces de confiture de pêches, 100 onces de confiture de pommes, 100 onces de confiture de prunes, 100 onces de confiture de cerises, 100 onces de confiture de groseille, 100 onces de confiture de mûres, 100 onces de confiture de raisins, 100 onces de confiture de figes, 100 onces de confiture de pêches, 100 onces de confiture de pommes, 100 onces de confiture de prunes.

Wm. Smith,
rue Bienville, 43
1er sept

110 ballots marchandises, récemment reçus, parmi lesquels il y a :
Coton de 3-4 et 4-4,
Idem écu 3-4 et 4-4,
Gingam, Plaids, Tichings,
Mouchoirs, toiles d'Irlande,
Rubans, batiste, peignés,
Toile de Russie, osanaburgs,
Couvertes, &c.

S. W. OAKY & Co.
1er sept

A vendre par les sousignés, les marchandises suivantes reçues de Liverpool et Glasgow, dans leur magasin rue Toulouse No. 23 :

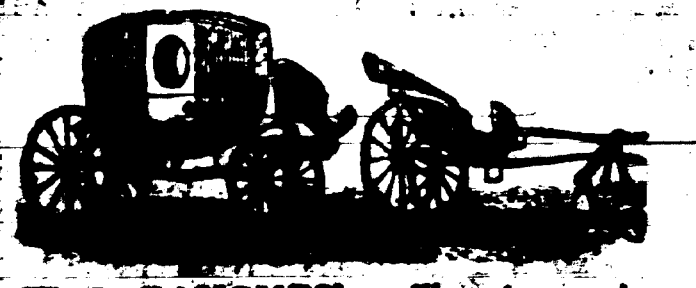
Etoffes imprimées,
Shawls de 3-4, bordures riches,
Mouchoirs Paillet, do. Madras
Guingham rayé,
Bandanas 4-4, à la mode,
Mousseline à monastique, Cravates,
Nankin 5-4, Vélours,
Madrilains,
Demi-bas pour hommes,
Cotonnade imitation de Homespun,
Drap superfine, Fil à coudre.
ou plus :
171 paniers fayence,
40 paniers bouteilles anglaises et fran,
Chaudières à sucre, devants de fournaux

GORDON, FORSTALL & Co.
11 sept



WHEATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee,
60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison ; le tout à des prix raisonnables, pour du comptant ou de bons billets.

Nouvel assortiment de Chapeaux.
Reçu par le navire Tennessee et à vendre au magasin du sousigné, en détail ou en gros, et en détail, provenant des premières fabriques de New-York.



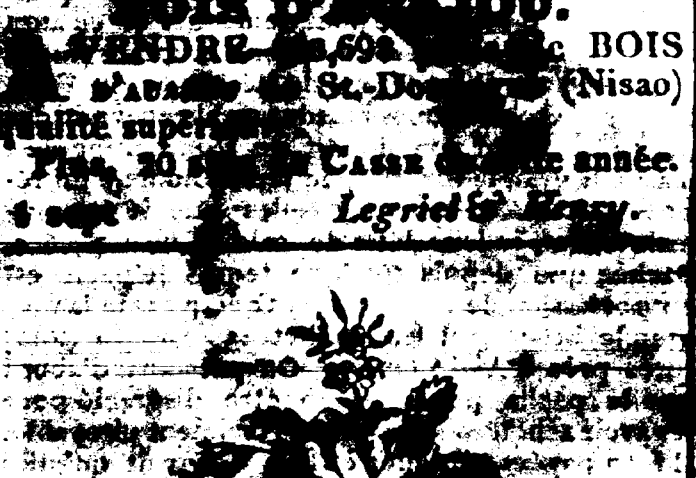
J. B. FAUCHET, ancien notaire, a établi son atelier rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, où il exécute toutes espèces d'ouvrages concernant sa profession, avec promptitude, et à des prix modérés. 1er. septembre

DOUBLOIS—60 Doublois Colombiens, à vendre par *T. Tuby.*
1er. sept

Demande d'un Apprenti.
ON a besoin à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, bête-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il recevra des gratifications raisonnables. 15 sept

Lettres sur le Mexique,
ou
Guide du Voyageur,
COMPRENANT des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains ; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines.—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1826 et 1827.
Cet ouvrage se distribue par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres ; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendu au prix de 2 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies de Mrs. B. Levy, A. L. Boismare, et C. Jourdan & Co. à la pharmacie de Mr. Blanchet, et à l'imprimerie de cette feuille. A Donaldson, chez F. Boze. 1er. septembre

BOIS DE LAIQU.
A VENDRE—6000 BOIS
D'ABACUS de St. Domingue (Nisao)
qualité supérieure.
Pis. 20 ans de CASER par année.
1er sept *Lagriet & Henry.*



Le sousigné étant ici l'agent de Mr. Wm. Prince, de New-York, informe les personnes qui désirent faire venir des arbres fruitiers, des arbustes et plantes d'agrément, ou des fleurs, qu'en lui remettant leurs ordres écrits, il se chargera de les leur expédier avec promptitude et beaucoup de soin dans le choix.

DESMARE, de la Banque, Rue St. Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane.
N. B. Il a reçu dernièrement de Mr. Prince, quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs. 1er sept

A VENDRE, en débarquement de la galote Mémère, capitaine Macel, 4 balles soieries 3-boucande, crème de tastre, 8 do. verdegria. 1 sept *H. Perret & Charbonnet.*

A VENDRE—150 balles Fots, à vendre par *A. BOUTAT,*
rue Toulouse No. 100
1er sept

A VENDRE, 2 balles de rouge, qualité supérieure, 9 caisses bas de coton pour femmes à vendre par *Curell, Lessassier & Kilshaw.*

LOTERIE
De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE.
2^e CLASSE.
Autorisée par l'Etat de la Louisiane.
Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée en Novembre.

PROMPTUS.

1 Lot de ...	\$10,000 est...	\$10,000
1 Lot de ...	8,000 est...	8,000
1 Lot de ...	6,000 est...	6,000
1 Lot de ...	6,000 est...	6,000
1 Lot de ...	5,000 est...	5,000
1 Lot de ...	4,000 est...	4,000
6 Lots de ...	1,000 est...	6,000
12 Lots de ...	500 est...	6,000
156 Lots de ...	100 est...	15,600
780 Lots de ...	10 est...	7,800
7800 Lots de ...	6 est...	46,800

8,760 Lots { 24,360 billets } 121,800
13,600 Blancs { à 6 piastres }

23,860 billets à \$6,
Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 13,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux ; et le billet qui aura les 1er., 2me. et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	\$8000
2, 1 et 3	6600
3, 3 et 1	6000
3, 1 et 2	5000
3, 2 et 1	4000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivants—2, 3, et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu.
Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.
J. F. RIBETTY,
Commissaire.
L. FORTIER,
Administrateur Ayant fourni caution.

Les billets gagnés devront être franc de port et remis au sousigné avec promptitude.
ANDRE
rue de Chartres, No. 106.

PHARMACIE
DE **DUFILHO JR.**
En débarquement de l'Oliva, venant de Marseille, et à vendre par le sousigné, 2 caisses manne en sorte, 2 do. do. en larmes, 2 do. sup de réglis, 4 do. sup de sucre d'oranges, triplé, 2 do. de roses, 1 do. gomme arabique blanche, 2 do. do. ordinaire, 4 do. de sucre de café, une balle camomille, 1 do. de sucre de purpure, une do. feuille de café, 1 do. de gomme, 1 do. de sucre, 2 caisses contenant divers essences, 6 do. de macis, une caisse scamoufe d'Alep, une do. de cinchona de turbit, &c.

DUFILHO JR.
rue de Chartres, No. 106
1er. sept

TOUTES les personnes qui doivent la succession de feu leur Jean-Baptiste, sont priées de venir régler leurs comptes dans la liquidation entre les mains du sousigné, exécuteur testamentaire, demeurant à cette ville, Place d'Armes, à l'effet d'éviter toutes poursuites en justice et toutes les personnes auxquelles la succession dudit défunt peut devoir, sont également priées de faire connaître au sousigné, dans le délai d'un mois, leurs titres, et le montant de leur créance.
J. B. ...
1er. Sept.